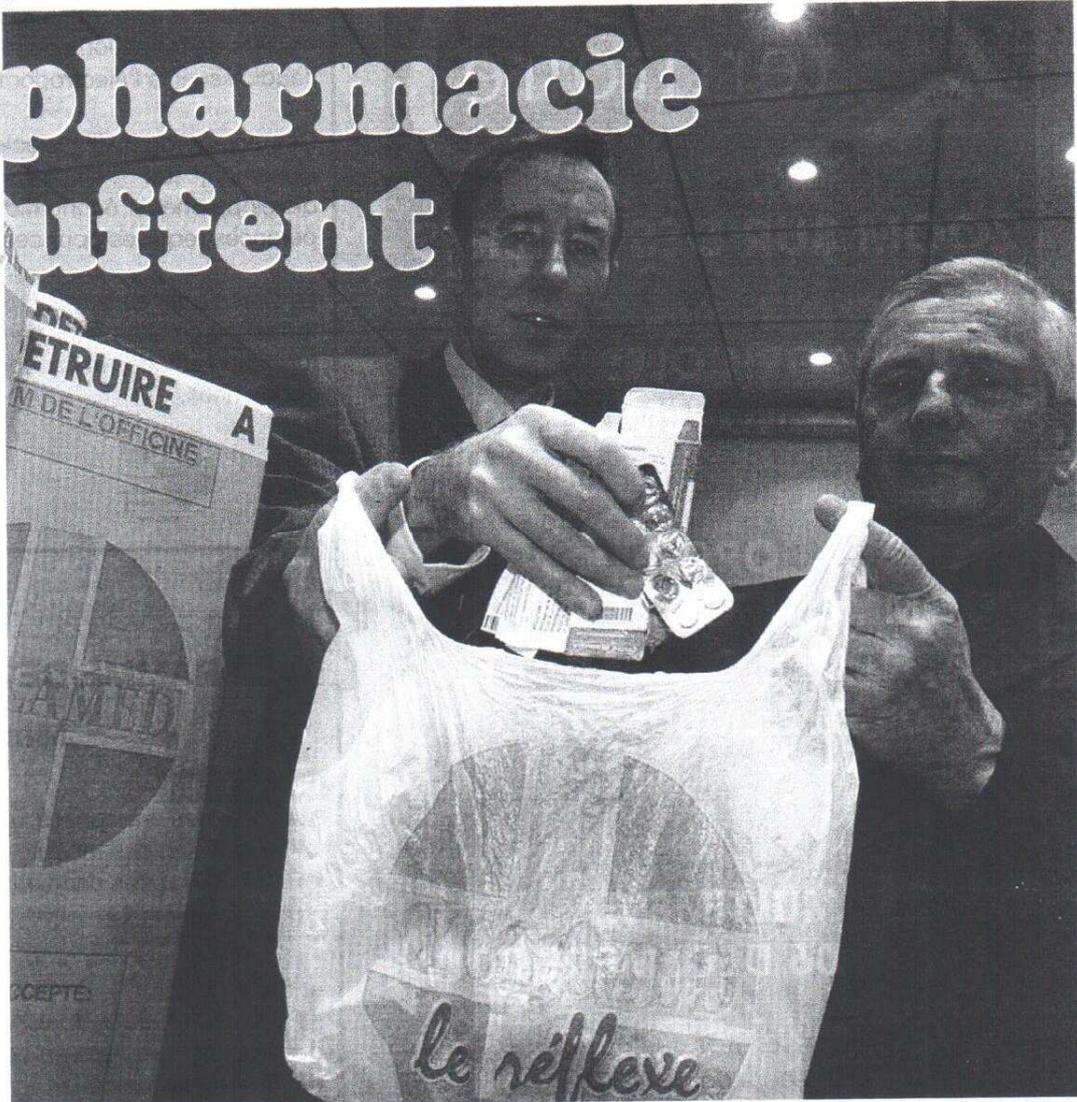


Les déchets de la pharmacie réchauffent

Gélules, sirops, aérosols et tablettes de cachets ont des vertus autres que thérapeutiques. A condition d'intégrer le circuit Cyclamed. Et les médicaments collectés dans l'île produiront leurs derniers effets sur le continent

De l'armoire à pharmacie à l'incinérateur et à la production d'énergie. C'est le cheminement éco-responsable du début à la fin. Lorsqu'ils ne calment plus maux de tête, fièvres et autres toux, les médicaments réchauffent et éclairent. Au nom du principe de sauvegarde de l'environnement. Le changement de fonction s'opère dès que les remèdes passent au statut de déchet et suivent les filières classiques de recyclage. Les mécanismes développés par l'éco-organisme Cyclamed, renvoient à divers partenaires et se déclinent en plusieurs étapes.

Le premier acte de l'opération se confond avec le geste citoyen du patient à l'origine de la collecte auprès de la pharmacie. De ce point de vue, la règle est bien établie. « Depuis 2007, tous les pharmaciens se trouvent dans l'obligation de récupérer l'ensemble des médicaments non utilisés, périmés ou non et rapportés par les particuliers. Cette tâche fait partie du quotidien officinal », résume Daniel Robin, pharmacien, directeur de Cyclamed. La liste des produits est longue. Elle inclut, par exemple, sirops, solutions diverses, aérosols, sprays, suppositoires, patchs, ovules, comprimés, gélules, poudres, pommades, et gels, « de préférence accompagnés de leur emballage. En fin de chaîne, ces composants seront incinérés et le fait de brûler le contenant permettra de faire dispa-



Déchets à risque infectieux et déchets vétérinaires ne figurent ni dans les sachets ni dans les cartons de l'éco-organisme.

(Photo D.R.)

raire la substance, au pouvoir calorifique quasi-nul », poursuit-on. En ce qui concerne les produits vétérinaires et chimiques, la parapharmacie et les compléments alimentaires, ils suivront d'autres circuits de tri sélectif. La logique varie aussi pour les déchets d'activités de soin. « Les aiguilles et seringues seront prises en charge au sein de filières appropriées. Car il s'agit de déchets à risque infectieux. Dans ce cas, il est préférable de se rapprocher de sa mairie pour connaître le mode de récupération en vigueur », préconise Daniel Robin.

Les bons médicaments une fois rapportés au bon endroit, seront disposés dans des cartons estampillés Cyclamed. C'est le phar-

macien qui s'y colle. Avant de passer le relais au grossiste répartiteur, le second acteur du dispositif.

48 tonnes collectées à travers l'île

À travers l'île, le travail de ramassage auprès des officines incombe à la société Orpec et à ses deux établissements d'Ajaccio et Borgo, « équipé chacun d'un container-benne Cyclamed d'une capacité de 300 cartons », indique-t-on. La suite de la procédure conduira à l'entrée en scène d'un nouvel opérateur. « Dès que le container est plein, le grossiste prend contact avec notre prestataire chargé d'acheminer par camion puis par bateau, l'ensemble jusqu'à l'incinérateur le plus proche de la Corse, Toulon, en l'occurrence. » L'unité varoise compte parmi « nos 51 partenaires incinérateurs répartis à travers toute la France. Tous sont, bien entendu, conformes aux normes envi-

ronnementales », insiste le directeur de Cyclamed. Dans l'usine de traitement, l'élimination des déchets pharmaceutiques va de pair avec la valorisation énergétique. « Les médicaments non utilisés brûlent et par conséquent dégagent de l'énergie. Celle-ci sera captée soit sous forme de vapeur, soit sous forme d'électricité. Ce système permettra donc de chauffer et d'éclairer des logements », explique-t-on. En 2011, 14 565 tonnes de médicaments non utilisés disposés dans leurs 1 314 000 cartons sont ainsi parties en fumée. Bilan : 8000 logements chauffés ou éclairés pendant un an.

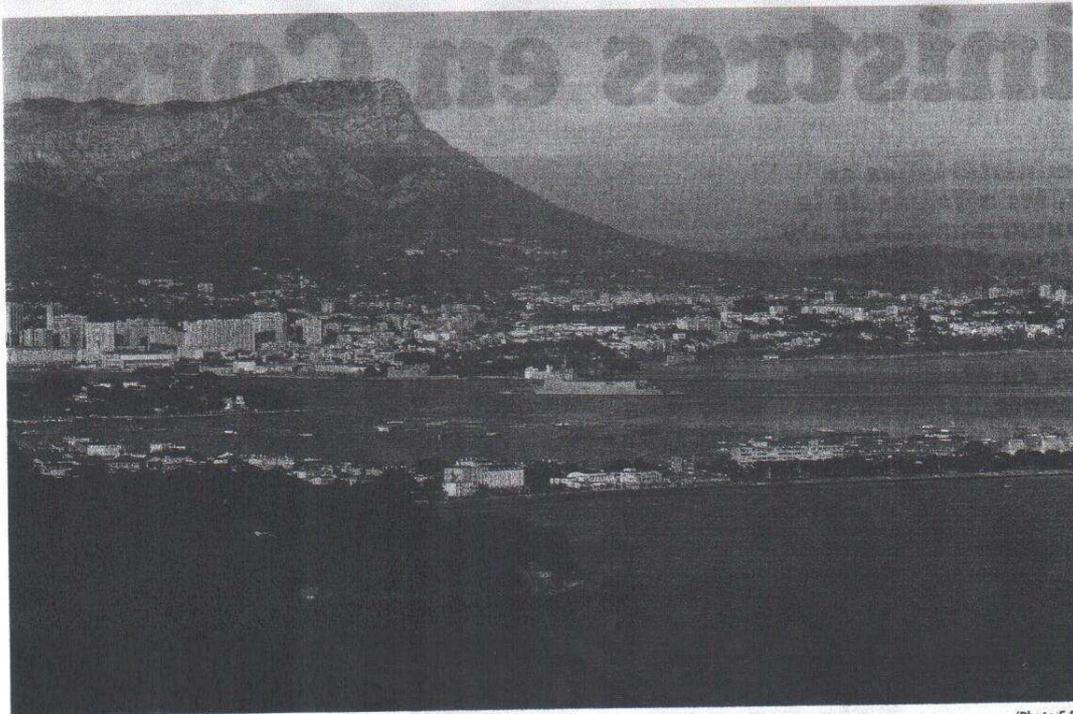
Dans le lot, la part de la Corse s'établit à 48 tonnes, l'équivalent de 154 gr par personne. Le chiffre se maintient depuis 2009. Après une période de belle progression. Le fléchissement de la tendance n'a rien d'exceptionnel. « L'île a enregistré une nette augmentation des volumes collectés en 2009, de l'ordre de 17 %. Il s'agissait de la troisième hausse la plus importante à l'échelon national », rappelle le directeur. Mais rien n'est jamais acquis dans le



Bénédictine Niérat-Munier et Daniel Robin, de l'association Cyclamed, lors de leur grand tour de Corse. (Photo Pierre-Antoine Fournil)

La fin de la solidarité internationale

Le 1er janvier 2009, les médicaments non utilisés, ont cessé d'incarner un échange solidaire international. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) en a décidé ainsi au nom du principe de précaution. « En effet, on ignore dans quelles conditions un produit de récupération a été conservé par son propriétaire, par exemple ». D'autant que les trajectoires tourmentées sont de nature à remettre en cause les propriétés des substances. « L'exposition à la chaleur, au froid ou bien encore à l'humidité et à une lumière excessive risque d'entraîner des modifications du principe actif », admet Daniel Robin. Dans cette configuration, le médicament de seconde main a perdu du terrain. « Les pouvoirs publics ont refusé de courir le moindre danger. C'est pourquoi, ils ont décidé d'acheter les médicaments directement auprès des laboratoires et des pharmacies ». Risque zéro oblige.



C'est vers Toulon que sont acheminés les médicaments non utilisés de Corse.

(Photo E.E.)

secteur de la récupération du médicament, comme ailleurs. « Et très souvent, nous avons remarqué qu'une période de stagnation est consécutive à une forte croissance. C'est le cas de figure qui se présente aujourd'hui dans l'île », détaille-t-on. Différentes explications sont avancées pour rendre compte du phénomène. L'une d'elles renvoie à l'entrée tardive du territoire dans le dispositif « faute d'incinérateur sur place ».

Vignettes orange et maîtrise des dépenses de santé

Par ailleurs, la situation insulaire se rattache au contexte économique global. « La crise est passée par là », souligne le responsable de Cyclamed. Elle a nourri de nombreuses inquiétudes. Dans l'angoisse du chômage et de la précarisation, il y a donc davantage de raisons de brider ses habitudes et de prêter une attention moindre à la cause de l'organisme de recyclage. « Les gens ont tendance à conserver leurs médicaments plus longtemps, en se disant que les produits leur serviront pour plus tard », observe-t-on. La franchise sur les médicaments, autrement dit la participation de l'assuré à ses dépenses médicales est une incitation de plus à privilégier la durée. Médicaments marqués d'une vignette orange ou bien déremboursés conduisent encore à réviser son approche quantitative du soin. « Par exemple, entre 2010 et 2011, les officines ont vendu 0,6 % de boîtes de médicament en moins », estime les observateurs. Au final, on achète

moins, on consomme moins, on garde davantage et on rapporte moins de cachets et autres potions chez le pharmacien. Le raisonnement a son revers. Car la dynamique du recyclage participe à la sécurité domestique. « Rapporter ses médicaments non utilisés est un moyen de prévenir les risques d'ingestion accidentelle, en particulier par des jeunes enfants et par des personnes âgées », explique le directeur.

138 pharmacies

Tous les deux ans le grand tour de France mène les responsables de Cyclamed à Ajaccio et Bastia. La visite est l'occasion de réunir « nos partenaires, en d'autres termes, l'ARS, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), les représentants du conseil de l'ordre des pharmaciens, les représentants syndicaux de la profession, les grossistes ainsi que le président du centre technique régional de la consommation qui rassemble toutes les associations de consommateurs. » Le dialogue s'enclenche aussi avec les maires et autres élus des collectivités locales, « en mesure de délivrer une information à l'ensemble des administrés ». Tout au long de l'année, le réflexe Cyclamed s'exerce dans 138 pharmacies - 73 en Haute-Corse et 65 en Corse-du-Sud.

Le défi à la fois sanitaire et environnemental est relevé à travers 20 pays en Europe. De ce point de vue, Cyclamed a joué le rôle de facteur déclencheur. « Nous avons été précurseurs, en créant le premier dispositif de récupération des médicaments », précise l'organisme. Le groupe n'entend pas se reposer sur ses souvenirs prestigieux ou sur

La France entre dans le rang

Record en berne pour moins d'overdose. Les Français sont devenus plus raisonnables et se sont délestés de leur titre de plus gros consommateurs de médicaments d'Europe, selon une récente étude menée par le groupe de réflexion LIR en collaboration avec la Chaire Essec Santé. Les analystes attribuent l'évolution à deux facteurs majeurs : « Un taux d'évolution le plus faible et une modération relative de la consommation de médicaments. La régression, enclenchée dans les années 2000, se fonde sur des prescriptions en baisse, s'agissant des antidépresseurs, antiulcéreux, hypolipémiants, anti-hypertenseurs, antidiabétiques. Il s'accroît au rythme d'un processus de rattrapage. Les autres pays trouvent à leur tour le tempo juste. Le phénomène est graduel. Il conduit à une « convergence des niveaux de prise en charge du diabète, du cholestérol, de l'hypertension artérielle et de la dépression », soulignent les analystes. Dans ce paysage deux points noirs subsistent : les antibiotiques et les anxiolytiques, « pour lesquels la consommation reste encore élevée ». Même si quelques étapes décisives ont été franchies, de l'avis des experts. Les médicaments sur la sellette n'obéissent plus aux schémas classiques. Ainsi, « la consommation totale d'antibiotiques a diminué de 15 % entre 2000 et 2011. Entre 2000 et 2004, la baisse de la consommation est encore plus sensible, de l'ordre de 22 % ». La France conserve sa première place, talonnée par l'Espagne, la Belgique et l'Italie. Les anxiolytiques figurent de moins en moins sur l'ordonnance. Il n'empêche le pays, reste accro et « se trouve parmi les trois premiers pays consommateurs en compagnie de l'Espagne, de la Belgique et de l'Italie ». On traite davantage l'anxiété en France qu'en Allemagne et qu'en Grande-Bretagne. Sans doute parce que les uns misent davantage sur la chimie et les autres sur les théories comportementales. Dans l'île, un quart des assurés du régime général ont consommé un médicament psychotrope en 2010, selon l'assurance-maladie.

154 grammes par habitants

Au niveau national, c'est le Limousin qui affiche le taux le plus élevé de progression. En 2011, 273 tonnes de médicaments non utilisés ont été regroupées dans la région, soit 23 % de plus que l'année précédente. La Lorraine, le centre arrivent en seconde position : + 15%. Lanterne rouge pour les DOM. Les départements d'Outre Mer font moins bien qu'en 2010 : - 5 %.

Le Limousin arrive également en tête s'agissant de la masse valorisée par habitant : 363 gr. Viennent ensuite la Picardie, 299 gr, puis Champagne-Ardenne, avec 279 gr.

En fin de peloton, l'île de France 176 gr, la Corse 154 gr et les DOM : 80 gr.

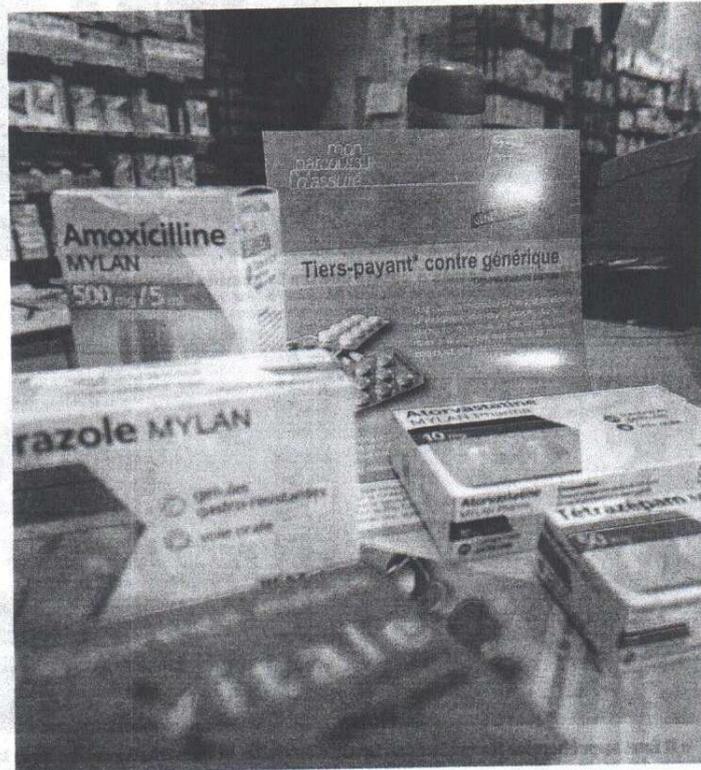
En règle générale, ce sont les mères de famille et les seniors qui ont le réflexe Cyclamed. L'intérêt porté au dispositif est plus marqué dans les communes de moins de 2 000 habitants. La proximité avec le pharmacien y est sans doute pour beaucoup.

Toutefois, à l'occasion de l'enquête barométrique menée en février 2011, 72 % des Français déclarent ramener leurs médicaments superflus à la pharmacie. Ils accomplissent le bon geste, en moyenne, une fois par an, après le grand ménage et non à la fin de la prise d'un traitement médical.

La relation avec Cyclamed prend forme devant l'écran de télévision dans 46 % des cas, à l'intérieur de l'officine pour 34 % et en lisant la presse pour 12 % des personnes interrogées. 92 % des sondés sont convaincus que Cyclamed participe à la protection de l'environnement, 92 % pensent aussi que le système de collecte et de valorisation « évite que les produits finissent en décharge ». Pour 90 % la pureté des eaux de surface et souterraines est sauve, du moins s'agissant des résidus médicamenteux. Le financement du dispositif Cyclamed est pris en charge par les laboratoires pharmaceutiques à travers une cotisation dont le montant est calculé d'après le nombre de boîtes mises sur le marché et un coefficient définit en assemblée générale par Cyclamed. En 2012, celui-ci équivaut à 0.0019 euros par boîte.

« une refonte et une rationalisation du matériel de communication ». Au sein de Cyclamed, on estime nécessaire de conforter les actions engagées, concernant « en particulier le rapprochement avec les agences régionales de santé (ARS), et les partenariats noués avec les collectivités locales qui le souhaitent », conclut Daniel Robin.

Véronique EMMANUELLI
vemmanuelli@nicematin.fr



Les prescriptions sont désormais orientées à la baisse.

(Photo D.L.)